

Conditions de versement du chiffre d'affaires des clients Print In City

Les présentes conditions s'appliquent entre Overall et le client pour la fourniture de Print in City aux utilisateurs finaux.

Définition

Utilisateur final: désigne un utilisateur final de Print In City (PiC), qui dispose ou non d'un compte PiC enregistré.

Client: partie aux présentes conditions d'utilisation qui met Print In City à la disposition des utilisateurs finaux pour l'accès et l'utilisation de ses appareils multifonctions.

Prix

Le client dispose de l'équipement Canon et de l'abonnement PiC nécessaire pour se connecter au service PiC.

L'utilisateur final paie sur place (TVA comprise) l'impression, la copie et la numérisation via PiC conformément à la liste de prix définie par le client pour les sites PiC.

Paievements des utilisateurs finaux

Les utilisateurs finaux paient pour l'utilisation du service PiC de l'une des manières suivantes:

- Les utilisateurs finaux qui ont un compte PiC enregistré peuvent utiliser l'argent de leur portefeuille électronique Print In City.
- Les utilisateurs finaux disposant d'un compte PiC enregistré peuvent également acheter des bons d'achat PiC prépayés, s'ils sont disponibles, et les utiliser comme moyen de paiement via le site web PiC.
- Les utilisateurs finaux qui n'ont pas de compte PiC enregistré peuvent payer chacun de leurs travaux d'impression, de copie et de numérisation à l'aide de leur appareil mobile en cliquant sur le lien de paiement présent dans l'interface utilisateur de l'appareil multifonction.
- Les utilisateurs finaux qui n'ont pas de compte PiC enregistré peuvent également, si cela est proposé, payer directement au comptoir du site du client et acheter des codes PIN prépayés qui peuvent être utilisés comme moyen de paiement sur l'appareil multifonction.

Traitement du chiffre d'affaires des clients par PiC

Le chiffre d'affaires des clients est généré lorsque les utilisateurs finaux disposant d'un compte PiC enregistré et les utilisateurs finaux qui paient l'utilisation du service PiC avec leur appareil mobile via le lien de paiement affiché sur l'appareil multifonction impriment, copient ou numérisent sur les appareils du client connectés au service PiC.

Le chiffre d'affaires des clients est collecté par PiC jusqu'à la prochaine date de paiement convenue.

PiC peut être configuré pour émettre automatiquement des documents de vente avec TVA (taxe sur la valeur ajoutée) au nom du client.

Le client a une visibilité complète de toutes les transactions liées au chiffre d'affaires qui ont eu lieu sur ses sites PiC, grâce à des rapports périodiques ou à l'accès au portail client PiC.

Chiffre d'affaires directement perçu par le client

Il s'agit du chiffre d'affaires directement obtenu des utilisateurs finaux PiC par un client sur son site respectif. Ces paiements ne sont pas gérés ou collectés par PiC et sont considérés comme du chiffre d'affaires des clients.

Moyens de paiement que les utilisateurs finaux de PiC peuvent éventuellement utiliser au comptoir de chaque site:

- Paiement en espèces directement au client: l'utilisateur final reçoit un code PIN prépayé qui peut être utilisé comme moyen de paiement sur l'appareil Canon.
- Vente de bons d'achat PiC: l'utilisateur final reçoit un bon d'achat PiC qui peut être utilisé comme moyen de paiement sur le site web de PiC.

Paiement des clients

Le chiffre d'affaires des clients perçu et collecté par PiC est versé au client tous les mois ou tous les trimestres.

PiC fournit au client un rapport de transaction de toutes les transactions de service PiC sur les sites du client pour chaque période de paiement.

Le client doit fournir à PiC l'IBAN du compte bancaire concerné et les coordonnées d'une personne ou d'un groupe afin d'assurer la communication concernant le traitement des paiements.

Pour recevoir des paiements, le client reconnaît son obligation légale de déclarer son chiffre d'affaires et de payer les taxes nécessaires.

Si une autorité fiscale mène une enquête justifiée concernant les paiements effectués par PiC, PiC se réserve le droit de communiquer les informations nécessaires aux parties externes concernées, conformément aux dispositions légales.

Si toutes les conditions requises pour le traitement des paiements de la clientèle sont remplies et que PiC n'effectue pas les paiements convenus, le client se réserve le droit de suspendre son abonnement PiC jusqu'à ce que les paiements en attente soient effectués avec succès.

Processus de paiement des clients

Le client reçoit un rapport mensuel sur le chiffre d'affaires généré par tous les utilisateurs finaux sur ses sites PiC. Le rapport est établi au début de chaque mois ou de chaque trimestre pour la période du mois ou du trimestre précédent et comprend les recettes accumulées, la TVA et le montant total.

PiC transfère le chiffre d'affaires accumulé pour la période concernée, moins 3% de frais de transaction, sur le compte du client. Le motif de paiement de chaque virement est indiqué «selon le contrat», le contrat faisant référence au contrat Print In City du client.

Sauf accord contraire, les paiements sont effectués au plus tard le cinquième jour ouvrable du mois ou du trimestre suivant.

Après avoir reçu le virement du chiffre d'affaires, le client s'engage à déclarer le chiffre d'affaires reçu et à payer la TVA conformément aux lois locales.

Remboursements aux utilisateurs finaux

Les conditions de remboursement des crédits non utilisés sur le compte PiC d'un utilisateur final sont décrites dans les conditions d'utilisation de PiC.

Dans le cas d'une demande de remboursement de transactions de chiffre d'affaires, c'est-à-dire de transactions pour lesquelles les services PiC ont déjà été utilisés et pour lesquelles un reçu a été émis par le client, PiC émettra un bon d'achat PiC à l'utilisateur final dans des cas justifiés (par exemple, en cas d'erreur d'impression), valable pour une utilisation sur le site du client. Ces bons d'achat ne sont pas soumis au processus de paiement et ne constituent pas un nouveau chiffre d'affaires.

Méthodes de paiement PiC et responsabilités

Print In City End User payment method	Party responsible for holding End User credit	Print In City usage revenue distribution	Party responsible for VAT	Party responsible for End User refunds
Via End Users registered Print In City Account (PiC Credit)	Print In City	Print In City distributes PiC 100% of usage revenue to Canon Customer minus 3% directly based on the agreed timescale.	Canon Customer	Terms for the reimbursement of unused credit held in an End-User's registered PiC account are described in the Print In City Terms of Use. Used revenue refunds, if qualified (ie. Poor quality print) , will be reimbursed by PiC via a voucher for the equivalent amount.
As Guest via Smartphone at the device (Per Job no PiC account)	Print In City			
As Guest via Pre Paid Pin at the device (Per Job no PiC account)	Canon Customer (local transaction)			Canon Customer holds the End User payment that has been collected and loads credit figure via the Credit Loading Portal (CLP)